

# Cancer colorectal : un nouveau test

## SANTÉ Pratiqué dès février et plus efficace

C'est un cancer responsable de 3.000 décès par an en Belgique et c'est le cancer le plus « tueur » après celui du poumon : le cancer colorectal.

Mais un nouveau test sera mis en œuvre dès cette année en Wallonie et à Bruxelles : il détecte mieux les traces d'un cancer possible et permettra d'augmenter les chances de guérison par un traitement plus précoce.

Après une phase-test concluante, Maxime Prévot (CDH), ministre wallon de la Santé, et Cécile Jodogne (Défi), ministre de la Santé au sein du gouvernement francophone bruxellois, ont donné leur feu vert pour qu'un nouveau test de dépistage, plus efficace, soit mis en service en Wallonie et à Bruxelles.

Le cancer colorectal est une des formes les plus fréquentes de cancer en Belgique : c'est le 2<sup>e</sup> cancer rencontré chez les femmes et le 3<sup>e</sup> chez les hommes.

Chaque année, 9.000 nouveaux cas sont enregistrés en Belgique.

Lorsqu'il est détecté à un stade précoce, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10. C'est la raison pour laquelle un test de dépistage bisannuel est proposé, en Wallonie et à Bruxelles, à tous les citoyens entre 50 et 74 ans pour lesquels aucun antécédent personnel ou familial n'a pu être constaté.

Un nouveau test pour le dépistage du cancer colorectal, appelé iFOBT, repose sur la détection immunologique de sang occulte dans les selles.

Jusqu'à aujourd'hui, c'était un test de recherche de sang occulte dans les selles, appelé Hemocult, qui était utilisé. Les saignements microscopiques provoqués par le cancer pouvaient être découverts en faisant réagir un prélèvement de selles.

Mais une phase de test du nouveau test, menée durant l'année 2014 à Seraing et dans l'arrondissement de Philippeville, a permis de constater qu'il est plus performant, plus fiable et plus simple à mettre en œuvre que le test utilisé depuis 2009.

Le test immunologique s'est même révélé deux fois plus efficace pour la détection des cancers et trois fois plus performant pour le dépistage des lésions cancéreuses.

Ces résultats ont, par ailleurs, été confirmés par des études internationales.

Maxime Prévot et Cécile Jodogne ont demandé au Centre communautaire de référence pour le dépistage des cancers de procéder à la généralisation de ce test en Wallonie et à Bruxelles et d'approvisionner les médecins généralistes en conséquence afin de le rendre disponible dès le mois de février 2016.

### Plus d'un million de Wallons et de Bruxellois concernés

Le test de dépistage du cancer colorectal s'adresse plus particulièrement aux personnes asymptomatiques ayant entre 50 et 74 ans et sans antécédent personnel ou familial. La population concernée représente environ 1.150.000 citoyens wallons et bruxellois.

Une invitation est envoyée tous les deux ans à ceux qui répondent aux conditions. Le test de dépistage est entièrement gratuit pour ce public cible, frais de poste et analyse inclus. Seule la consultation de son généraliste, préalable à la première participation au programme, reste à charge du patient.

En cas de résultat négatif, les citoyens recevront automatiquement et toujours gratuitement un nouveau test de dépistage après deux ans, à leur domicile, comme cela est le cas depuis mars 2015.

En cas de test positif, une coloscopie complète est recommandée de manière à confirmer le diagnostic, ce qui est le cas dans un cas sur deux, et permettre un traitement adéquat de la maladie.

Afin de financer la mise en œuvre de ce programme de dépistage en 2016, les ministres ont dégagé une enveloppe globale de 1.030.000 euros. ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS